



AMAP des Basses Vallées

Compte rendu de l'Assemblée Générale du vendredi 8 novembre 2019

1. Présentation de l'Assemblée Générale.

André (le président) a présenté l'Ordre du jour de l'AG:

- Rapport moral/activités 2019.
- Rapport financier 2019 et Budget prévisionnel 2020.
- Présentation du nouveau bureau de l'association.
- Présentation de l'évolution des contrats pour 2020.

André a tenu à remercier tous les Amapiens ainsi que tous les producteurs car l'AMAP ne pourrait pas vivre sans eux. La municipalité a été remerciée également pour la mise à disposition d'un lieu pour la distribution et d'un local pour le stockage du matériel. Cet été la distribution s'est faite à l'entrée de Cantenay-Epinard autour du bâtiment d'accueil de tourisme pendant les travaux de rénovation de la MCL. Le nouvel aménagement est apprécié et permettra un meilleur confort pour les prochains mois d'hivers.

2. Rapport d'activités.

André nous a présenté différents graphes sur l'évolution des adhésions depuis 2011. Nous sommes actuellement 128 amapiens dont 110 ont renouvelé leur adhésion et 18 nous ont rejoints. Il y a 59 % d'adhérents qui habitent à Cantenay, 17 % Soulaire et Bourg, 13 % les communes avoisinantes et 11 % Angers.

- Historique des animations 2018-2019 :

- *Animation pour le Téléthon* : Lors des 2 dates de renouvellement des contrats (Décembre 2018), nous avons vendu des boissons chaudes au profit du Téléthon ainsi que des gâteaux confectionnés « maison » par Madame Pinier. Nous avons versé 200€ à l'Association du Téléthon dans le cadre de l'appel aux dons organisé par la mairie auprès des associations.
- *Théâtre Cie La Tribu* : Le 27 avril cette compagnie nous a présenté son dernier spectacle sur le thème du Climat « 90 mn pour sauver le monde ». Cette pièce est le résultat d'un atelier d'écriture qui a réuni les 10 membres de cette « tribu ». Une quarantaine d'amapiens étaient présents et ont apprécié leur prestation.
- *Organisation de la distribution sur les bords de Mayenne* : de mai à octobre, l'AMAP a investi l'entrée du bourg, près du théâtre de verdure, pour organiser ses distributions en plein air le temps des travaux de la MCL.
- *Chantier participatif au Grand Jardin* : pendant tout l'été plusieurs amapiens ont participé à la construction d'une chambre froide. Elle va permettre de conserver dans de meilleures conditions les légumes.
- *Chantier ponctuel chez Yohann Buret* : quelques amapiens ont délimité dans un grand champ différents enclos permettant d'accueillir les brebis au printemps et en été.

- Présentation du CA :

La liste des membres est présentée à l'assemblée, elle est également consultable sur le site internet de l'AMAP.

Président: *André Hallier*

Secrétaire: *Brigitte Amalric*

Trésorier: *Philippe Cormier*

Le nouveau bureau a été approuvé à l'unanimité des personnes présentes car il n'y a pas eu d'objections.

- Tutrices et Tuteurs des distributions hebdomadaires (ce sont les référents) :

Hélène Graveleau – Emmanuelle Gibault – Alice Gueudet : **Légumes** de *Nicolas Haezebrouck*

Catherine Quinqueneau : **Oeufs** de *Christine Gaudin*

Dany Moreau : **Produits laitiers de vache** de *Sophie et Jean-Paul Pichaud*

Dorienne Calbuig : **Fruits rouges** (été) et **pommes** de *Jean-Luc Thibault et François Colas*

Dominique Leclerc : **Pain** de *Maxime Lecoq* (jusqu'en déc) puis *Augustin Sauldubois* en 2020

- Tutrices et Tuteurs des distributions toutes les 2 semaines :

Anne Tessier : **Tomme de brebis** (sept – déc) de *Yohann Buret*

Anne Tessier : **Produits laitiers de brebis** de *Benoît Pavec* (jusqu'en déc 2019 car peu de contrats)

Catherine Quinqueneau : **Volailles** de *Christine Gaudin*

- Tutrices et Tuteurs des distributions mensuelles :

Catherine Quinqueneau : **Viande ovine** de *Christine Gaudin* :

Corinne Deshayes : **Fruits corses** (hivers-printemps) de la coopérative *Aliméa* :

Danièle Gourhant : **Miel** de *Jacky Bounaudet*

Xavier Bourgeois et Yves Prono : **Poisson de mer** des pêcheurs de l'île d'Yeu – *Eric Taraud*

- Tutrices et Tuteurs des distributions bimensuelles

André Hallier : **Viande bovine** de *David Gélineau*

Xavier Bourgeois : **Huile de tournesol** de *Christine Gaudin*

Danièle Goiset : **Viande de porc** de *Aurélie Marsais*

- Tutrices et Tuteurs des distributions ponctuelles (1 ou 2 fois par an)

Régine Dupont : **Pruneaux d'Agen** de la ferme du Lacay

Camille Guellier : **Chataignes** de *Rémi Bailet*

Les réunions se font en fonction des besoins et à la suite des distributions, nous vous invitons à nous donner votre avis et vos idées, ils seront étudiés rapidement.

Tous les producteurs sont invités à participer aux CA afin qu'il puisse partager leur projet ou leurs problèmes avec les membres du CA.

- Sondages auprès des AMAPiens : Ils nous ont permis d'adapter nos recherches de partenariats pour mieux répondre à vos besoins.

- Présentation du site Web : l'Adresse du site Web : <http://amap.bassesvallees.free.fr/>

Vous y trouverez toutes les informations concernant les producteurs et les contrats.

- Échange avec M. et Mme Ralu, gérants du magasin Diagonal depuis août 2016 : nous les avons rencontrés pour échanger avec eux. L'AMAP n'impacte pas leur activité. Ils ont agrandi le rayon bio et sont très satisfaits de la collaboration avec Jacky Bounaudet. Ils proposent plus de produits locaux pour les fruits et les légumes. Leur activité est au rendez-vous de ce qu'ils

projetaient pour cette année d'activité.

- Les besoins et les projets pour demain :

- **Tous** les contrats pour l'année 2020 seront renouvelés en décembre. Deux permanences seront tenues les 03 et 10 décembre.
- Participation à la vente de boissons chaudes en faveur du téléthon pendant les 2 permanences des contrats.
- Nous avons besoin de vous pour d'éventuels nouveaux contrats.

3. Présentation de l'Inter-AMAP.

Les AMAP en France et dans le 49 : depuis 2005 38 AMAP se sont formées dans notre département et sont listées sur le site www.amap49.org ; 2351 AMAP enregistrées en France dont 122 en 2017. La première AMAP a été créée par Denise et Daniel Vuillon en avril 2001.

4. Bilan financier 2019 de l'Association et projection 2020.

Philippe nous a présenté le bilan financier de l'Association. Les recettes proviennent uniquement des adhésions qui sont de 760 € pour 2019 (moyenne par adhésion 5,93€ car certains donnent un peu plus). Le CA a proposé de laisser la cotisation à 5€ minimum pour 2020. L'Assemblée générale a voté cette proposition à l'unanimité, car il n'y a pas eu d'objection. Le budget 2019 et le prévisionnel 2020 sont à l'équilibre.

5. Producteurs et contrats.

➡ Nicolas Haezebrouck. maraîcher.

Le bâtiment de stockage et de lavage des légumes est opérationnel. Ceci va lui permettre de réduire les pertes (environ 20%) sur les légumes racine. Nombre de contrats 2019 = 74 (30 petits paniers ; 35 moyens ; 9 grands). 91 % des contrats 2018 avaient été reconduits en janvier 2019.

➡ Christine Gaudin. productrice de volailles, œufs, huile de tournesol, viande ovine.

Il y a eu 46 contrats Volailles au 1^{er} semestre et 36 au 2^e. *Les renouvellements de contrats ont été très compliqués, étalés sur plusieurs mois.* Ces renouvellements échelonnés sont difficiles à gérer pour le référent et source d'erreurs dans les distributions vu le nombre de modifications. Cela contribue à la proposition d'un renouvellement annuel des contrats.

Pour le contrat Viande ovine 16 contrats + saucisses - merguez.

Autant de contrat Oeufs en 2019/2018 ce qui représente pour 52 contrats : 22332 œufs.

Le contrat Huile de tournesol est en baisse : 10 au lieu de 19 ce qui représente 40 litres (51 en 2018).

➡ Sophie Pichaud, productrice produits laitiers de vaches.

En 2019 34 contrats ont été signés et représentent 2305 litres de lait transformés dont la répartition a été présentée sous forme graphique :

514 litres pour la tomme ; 508 l lait cru ; 465 l lait pasteurisé ; 322 l pour les yaourts ; 223 l pour le fromage blanc ; 102 l pour le fromage à tartiner ; 62 l pour le fromage blanc sucré ; 611 pour le fromage frais aux herbes ; et 48 l pour le fromage frais nature.

Sophie et Jean-Paul Pichaud remercient les amapiens pour leur confiance.

➡ J-Luc Thibault et François Colas. producteur de fruits rouges.

Il y a 21 contrats sur les deux types de paniers à 8€ (14) et 12€ (7).

➡ Maxime, paysan boulanger.

Une nouveauté cette année, le nombre de contrats a été de 39 pour 951 kg de pains livrés. Maxime a été très satisfait mais ne peut continuer car Cantenay est loin de sa ferme et son organisation en 2020 ne lui permettra plus d'assurer les distributions.

Augustin va le remplacer, il est installé sur la ferme de la Casserie à Ecuillé.

➡ Yohann Buret, producteur de fromage de brebis.

Il y a 22 contrats. C'est en baisse par rapport à 2016, c'est sans doute dû à la suppression du panier de fromage. On est passé à la vente individuelle. Il est désormais tout seul sur la ferme. Il nous proposera un contrat Tomme et des Yaourts à partir de Mars.

➡ Benoît Pavec, producteur de produits laitiers de brebis.

Du 2 avril au 20 août et 13 contrats un tableau a permis de constater les quantités commandées pour chaque produit proposé. Ce sont essentiellement les yaourts (96) et les palets affinés (66) et palets frais (33) qui ont été commandés. Benoît nous a annoncé qu'il ne continuera pas à venir à l'AMAP car ça lui fait trop loin pour peu de contrat.

➡ ALIMEA, fruits corses, représentée par Dany Moreau.

Contrat agrumes : 6 amaps se répartissent les palettes de 800kg livrées à Cantenay auprès de l'entreprise DSI : Segré, Cheviré, Briollay, Montreuil Juigné, Cheffes et Cantenay. Nous le remercions vivement car cela facilite grandement la distribution. Il y a 25 contrats Agrumes dont 6 partagés, 1 contrat Fruits secs et 22 contrats Clémentines de Noël.

Contrats clémentines : collecte des contrats terminée pour 2019

Contrats fruits secs : 2 /an

André est heureux d'accueillir Corinne Deshaies, nouvelle référente des contrats Aliméa.

Un grand merci à :

- L'entreprise DSI qui nous accueille depuis 2013 pour réceptionner les palettes d'Aliméa
- Jean-Paul Quinqueneau et André Hallier équipé de sa fidèle remorque viennent nous apporter leurs précieux soutiens lors des distributions et des répartitions de cagettes entre les différentes AMAPs.
- Aux services de la mairie qui ont accepté de nous ouvrir leurs portes à la veille de Noël pour pouvoir réceptionner la palette déchargée avec l'aide du Manitou de Philippe Gourhant.

➡ Jacky Bounaudet, producteur de miel

36 contrats dont 7 nouveaux pour 2019. Cela représente 141kg de miel conditionnés en pots de 250g (53pots) ; 500g (151 pots) ; 1kg (54 pots). La moyenne par contrat est de 3,9kg et 46,90€.

➡ Pêcheurs de l'Île d'Yeu, représentés par Xavier Bourgeois et Yves Prono.

Le nombre de contrats est en baisse cette année : 14 contrats au lieu de 18. Ont été livrés entre autres: du thon rouge et blanc, du bar, du maquereau, du lieu, des rougets.

➡ David Gélineau, producteur de viande bovine.

Présentation d'un tableau sur l'évolution des contrats. 2 adhérents supplémentaires cette année. Les 48 contrats représentent 128 colis de bœuf (800kg) ; 28 colis de veau (224kg).

2 livraisons n'ont pu être effectuées pour le veau en raison d'une demande insuffisante.

➡ Aurélie Marsais, productrice de viande de porc.

Présentation d'un tableau sur l'évolution des contrats. Le nombre d'adhérents a diminué, 17 pour cette année 2019 mais pas le nombre de colis qui est de 53 (49 en 2018). Le chiffre d'affaires de 3000€ est néanmoins en baisse (-19 % / 2018)

➡ Aurélien, et les pruneaux d'Agen représenté par Dany Moreau.

Aurélien est très satisfait de ce partenariat avec l'AMAP. Merci à Régine Dupont qui prend en charge ce suivi.

➡ Producteur de sel de mer représenté par Philippe Cormier.

Le producteur prenant sa retraite il n'y a pas de contrat sel pour l'année 2020.

6. Présentation Association Zéro Déchets

Aurélie Geslin nous a présenté l'association Zéro déchets qu'elle met en place à Cantenay-Epinard avec Emmanuel Bedenreider.

Le principe est le minimalisme, l'idée est de privilégier les expériences de consommation raisonnée.

Le projet est la mise en place d'un atelier chaque mois pour fabriquer soi même certains produits. En parallèle un espace « troc » sera disponible. Chacun pourra mettre à disposition autres des objets dont il n'a plus l'utilité.

Le zéro déchet se base sur la règle des 5 Règles (établies par Béa Johnson) que nous appliquons déjà souvent dans la vie de tous les jours :

- REFUSER ce dont nous n'avons pas besoin
- REDUIRE ce dont nous avons besoin
- REUTILISER ce que nous consommons (et que nous ne pouvons ni réduire ni refuser)
- RECYCLER ce que l'on ne peut ni refuser ni réutiliser
- COMPOSTER tout le reste

Le zéro déchet c'est acheter directement chez le producteur, c'est acheter moins cher et c'est meilleur pour la santé, c'est économique et correspond à un choix politique. C'est ainsi dans l'esprit de l'AMAP.

Premier atelier prévu le 16 novembre à La Passerelle

Un pot de l'amitié a permis de clôturer cette AG 2019 après avoir vu le film « DEMAIN à FENEU » sur le thème du zéro déchets, réalisé par l'école primaire de Feneu avec la participation des élèves de CM1.

L'AG s'est terminée à 22H30.

Merci aux personnes présentes à cette assemblée générale 2019.